

FEDERATION DES SERVICES PUBLICS
CFE - CGC

Déclaration de candidature
aux élections à la Commission Administrative Paritaire Locale
(Scrutin du décembre 2018)

Je soussigné (e), Nom :

Prénom :

Né (e) le : à :

Grade : Catégorie :

Etablissement (nom et adresse) : **Assistance Publique – Hôpitaux de Marseille**
80 rue Brochier – 13005 Marseille

Domicilié (e) à :

Déclare faire acte de candidature aux élections à la **Commission Administrative Paritaire Locale**
sur la liste présentée par la **CFE-CGC** au titre de la commission N°

Je déclare avoir pris connaissance des dispositions de l'article (suivant les cas : R 6144-55 du Code de la santé publique, ou R 315-38 du Code de l'action sociale et des familles, ou 23 du décret n°2003-655 du 18 juillet 2003 modifié relatif aux commissions administratives paritaires locales et départementales de la fonction publique hospitalières) aux termes desquelles "aucun retrait de candidature ne peut être opéré après le dépôt des listes de candidats".

*Le candidat fera précéder sa signature de la mention "lu et approuvé".

Date :

Signature :

*pour les femmes préciser Mme ou Mlle et le nom de jeune fille.

Sièges sociaux

Acteurs Santé – CFE-CGC

CHU de Dijon - Local des Syndicats IFCS 0010
1 Bld Jeanne d'Arc - BP 77908
21079 Dijon Cedex – 03 80 29 53 71
Syndicat.cfecgc@chu-dijon.fr

Syndicat National des Scientifiques Hospitaliers - CFE-CGC

CHU de Dijon - Plateau Technique de Biologie
2 rue Angélique Ducoudray - BP 37013
21070 Dijon Cedex
03 80 29 51 06 – snsh-cfecgc@chu-dijon.fr